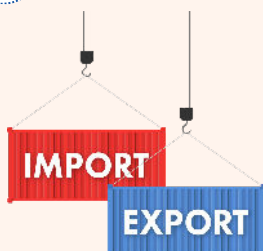


# LE RÉGIME DE PERFECTIONNEMENT ACTIF (RPA)

## LE CAS DU SUCRE

### ? PRINCIPE DU RPA



Importer des produits sans taxes douanières à condition qu'ils soient transformés et exportés hors de l'UE.

### DEUX MANIÈRES



Importer du sucre brut, le raffiner en Europe, puis l'exporter hors de l'UE



Importer du sucre (raffiné ou non), l'utiliser dans des produits transformés (biscuits, confiseries) puis exporter ces produits hors de l'UE

### DÉTOURNEMENT DU DISPOSITIF PAR LE COMMERCE DE LICENCE

Opérateur UE vend du sucre européen hors UE



Reçoit une licence droit d'importer sans taxe



Vend la licence à un autre opérateur



Import de sucre exempté de taxe

### CONCLUSION

Un exportateur **gagne de l'argent** en vendant une licence

Un importateur, à l'autre bout de l'UE, **fait entrer du sucre étranger** à bas coût



**740 000 Tonnes**

de sucre importé via le RPA en 2024/2025



équivalent de **4 usines** européennes



**AU SUCRE IMPORTÉ À PRIX CASSÉ QUI FRAGILISE NOTRE FILIÈRE**



### VICTOIRE SYNDICALE

Ce sujet était porté par la CGB depuis plusieurs années. Avec toute la filière européenne, nous avons obtenu sa suspension par un vote des Etats membres **le 30 avril 2026, pour une durée d'un an renouvelable.**

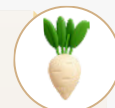
### PROCHAINE ÉTAPE



Changer les règles du jeu via une réforme en profondeur du système

une licence de RPA ne doit plus être commercialisable, ne doit pas être émise par anticipation, et ne durer que le temps d'une campagne.

### CONCRÈTEMENT



- Améliorer le prix UE du sucre (et donc des betteraves)
- Surfaces betteravières préservées
- En cas de surplus sur l'UE, possibilité d'exporter sans crainte d'importations supplémentaires